

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20111110-VD20111011-0013-DE
Date de signature : 21/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 10 novembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI - Mme GAUTHIE - M. DUGOURD

OBJET

DE LA DELIBERATION

Année 2011 - Soutien financier de la Ville à des athlètes dijonnais - Contrats de partenariat de Messieurs Yoann Boyaux et Thomas Rabeisen: résiliation - Nouveaux contrats

M. DUPIRE au nom des commissions des sports et de la jeunesse, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 18 avril 2011, le Conseil Municipal a accordé une aide financière à quarante-six athlètes dijonnais dans le cadre de contrats de partenariat.

Or, deux d'entre eux, le membre du Dijon Boxe Yoann Boyaux et le licencié de l'Alliance Dijon Natation, Thomas Rabeisen, renoncent à leur contrat de partenariat, d'un montant respectif de 750 € et de 3 000 €, car ils quittent leur club et Dijon pour poursuivre leur carrière sportive.

Il convient donc de prononcer la résiliation des contrats de partenariat de ces deux athlètes.

Par ailleurs, il est proposé de réserver une suite favorable aux demandes de quatre athlètes dijonnais de haut niveau, M. Nicolas Majaste et Mesdemoiselles Mélanie Bony, Anaïs Arlandis et Marine Marecaux, qui ont sollicité le soutien de la Ville, dont ils se proposent de véhiculer le nom et l'image dans chacune des compétitions auxquelles ils participeront en 2012.

M. Nicolas Majaste, licencié au Moto Racing Dijon, participe au championnat de France de motocyclisme de vitesse. A vingt ans, étudiant dijonnais et passionné de moto depuis l'adolescence, il ambitionne de gravir rapidement les échelons afin de réaliser ses objectifs.

Mademoiselle Mélanie Bony pratique les sports de combat depuis de nombreuses années. Licenciée au nouveau club féminin de sports de combat Savate Originz 21, son palmarès est éloquent: championne d' Europe de savate-boxe française, vice-championne du monde de full-contact, championne de France de savate élite A.

Mesdemoiselles Anaïs Arlandis et Marine Marecaux sont toutes deux nageuses à l'Alliance Dijon Natation.

Mademoiselle Anaïs Arlandis, à quatorze ans, a été finaliste A des championnats de France jeunes, a remporté la coupe de la Comen, l' équivalent des Jeux du Commonwealth pour les pays méditerranéens, rendez-vous international majeur pour les jeunes nageurs, et a été sélectionnée et finaliste au festival olympique de la jeunesse européenne qui réunissait tous les espoirs de la natation européenne.

Mademoiselle Marine Marecaux est, à vingt ans, classée neuvième nageuse française toutes catégories. Finaliste au championnat de France National 1 élite, vice-championne de France universitaire, elle compte donner le meilleur d'elle-même lors des futurs rendez-vous internationaux qu'elle prépare.

Il est proposé d'accorder à chacun d'entre eux une aide financière de 750 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des sports et de la jeunesse, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir.

1 - décider de prononcer la résiliation des contrats de partenariat de MM. Yoann Boyaux et Thomas Rabeisen;

2 - décider de confier à M. Nicolas Majaste et Mesdemoiselles Mélanie Bony, Anaïs Arlandis et Marine Marecaux, dans le cadre de contrats de partenariat, la mission de promouvoir le nom et l'image de la Ville, et de leur accorder à chacun une aide financière d'un montant de 750 € TTC;

3 - m'autoriser à signer les contrats à intervenir entre la Ville et ces quatre athlètes ainsi que tout acte à intervenir pour leur application ;

4 - dire que le montant de la participation financière de la Ville, fixé globalement à 3 000 € TTC, sera prélevé sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Rapport adopté à l'unanimité, à l'exception du contrat de partenariat proposé au bénéfice de M. Nicolas Majaste, adopté à la majorité :

**pour : 44
contre : 6**